

## Conseil d'école n°2

Jeudi 29 mars 2018

### **Présents :**

**Enseignants :** Mme BRIAND – Mme LEVRARD – Mme MOREL - Mme DE SAINT JORRES – Mme HATTE – Mme LAURENT

**Représentants de la commune de Cerisy-la-Forêt :** Mr LEDOUIT (maire), Mme LENOIR, Mme GILBERT

**Représentants de la commune de Saint-Germain d'Elle :** Mr BERTHOLON (maire), Mr MELLET, Mr Blake

**Représentants de la commune de Bérigny :** Mme LÉBOULANGER

**Représentants des parents d'élèves :** Mr GILLETTE, Mme LETELLIER, Mme LEMERAY, Mme CATHERINE, Mme LEMETAYER, Mme REGNAULT, Mme EUDES, Mr PAIN, Mme LAVIEILLE, Mme ROSALIE.

**Excusé :** Mr Néel (DDEN), Mme LOYER (IEN), Mme LENEVEU (représentante des PE), Mme MURZOT.

## **1 - La sécurité à l'école**

### **11 – PPMS**

Une réunion a eu lieu le mardi 27 mars dernier avec Mme GAULTIER (*référénte gendarmerie*), Mr LE DREAU des services de l'Inspection Académique, Mme LENOIR, représentant de la municipalité et Mme BRIAND, directrice de l'école afin de faire le point sur la sécurité des usagers de l'école dans le cadre du PPMS attentat/intrusion.

Le PPMS attentat/intrusion vise à protéger et à assurer la sécurité des élèves et du personnel de l'école en cas d'intrusion dans l'école d'une personne malveillante.

Des exercices sont réalisés chaque année afin de s'entraîner à se confiner ou à s'échapper afin de se poser les questions en amont et de mettre en place des réflexes, de permettre aux élèves de s'autoriser à emprunter d'autres voies que celles habituellement empruntées en cas de danger...

Un exercice de confinement a eu lieu avant les vacances de la Toussaint et un exercice s'échapper sera mis en place avant la fin de l'année scolaire.

Des travaux ont déjà été réalisés comme fermeture des portails de l'école et des bâtiments sur le temps scolaire. Livraisons par l'arrière de l'école et à des horaires adaptés aux horaires de l'école. (sonnerie du parking vers la cantine, sonnerie différente de celles des classes)

Mais les différents exercices précédents et le tour de l'école que l'on a réalisé avec Mme GAULTIER et Mr LE DREAU mettent en évidence qu'il reste à :

- mettre en place une alarme attentat-intrusion qui soit différente de l'alarme incendie et PPMS. Celle-ci doit pouvoir être déclenchée de toutes les salles de l'école et être entendue dans tous les bâtiments en même temps. C'est la priorité n°1. Sans alarme, aucun PPMS attentat-intrusion ne pourra être déclenché (sifflet ne peut pas répondre aux critères de sécurité)
- rehausser les clôtures qui donnent sur la rue pour la sécurité des élèves. A l'heure actuelle, un enfant peut s'échapper facilement de l'école. En effet les « barrières bleues » font office d'échelle et rendent le franchissement du muret et du portail aisé.  
Mme GAULTIER préconise de remplacer les portails par des portails « pleins » et de supprimer les barrières bleues au dessus des murets par des murs « pleins ». La hauteur actuelle des enceintes de l'école lui semble appropriée car elle permet de voir s'il y a une personne à l'extérieur mais il faudrait que le mur soit « plein » pour limiter l'escalade de ce dernier.
- installer un interphone ou vidéophone collectif à l'entrée de l'école pour faciliter le contrôle d'accès, l'ouverture et la fermeture de l'école.  
Cela permettrait de cibler la classe concernée par l'appel et éviterait de déranger 2 classes à chaque fois et permettrait de répartir judicieusement les dérangements (à l'heure actuelle la classe près du portail est systématiquement dérangée par la sonnette + la classe concernée par l'appel si ce n'est pas elle. Ce qui peut représenter plusieurs dérangements par jour qui nuisent au bon fonctionnement de la classe)  
Un bouton de déverrouillage de la porte pour les personnes qui veulent sortir et un badge pour celles qui veulent entrer permettraient de s'assurer que les 2 portails soient bien fermés en permanence ce qui n'est

pas le cas aujourd'hui. Il arrive que ce dernier reste ouvert pour différentes raisons (je pense que X va refermer, je ne reviens pas fermer car l'heure de la sortie approche, je n'ai pas vu que Mr ou Mme X était ressorti...)

Pouvoir ouvrir la porte à distance pour ne pas laisser les enfants seuls dans la classe ou sur le temps de garderie où la personne étant seule et les arrivées échelonnées, cette dernière ne peut pas aller ouvrir et laisser aussi souvent seuls les enfants en garderie.

- Installation de films sur le bas des fenêtres. Film qui permettrait aux personnes à l'intérieur de voir à l'extérieur mais pas aux personnes extérieures de voir à l'intérieur.

Pour elle priorité n°1, l'alarme, puis n°2, la clotûre de l'enceinte de l'école et en n°3, le contrôle d'accès et la qualité de vie des usagers.

Ensuite, elle rappelle que l'on peut étaler les priorités dans le temps mais qu'il faut que cela soit traité dans un temps assez rapproché car le PPMS ne fonctionne que quand les 3 priorités sont réunies.

Un compte-rendu écrit de cette réunion a été envoyé à la mairie.

## **12 – Exercice incendie**

Suite aux précédents bilans des exercices incendie qui relevaient des difficultés récurrentes dans la mise en œuvre des exercices incendie, des devis avaient été demandés par la mairie.

Ainsi, des travaux ont été réalisés le mercredi 28 mars 2018 dans les 4 classes donnant accès sur la cour maternelle afin de relier les différentes alarmes entre elles et d'en installer une dans la classe de GS/CP.

Nous attendons la réalisation des travaux avant de refaire un exercice incendie. Ceci étant chose faite, un exercice doit être programmé avant les vacances de printemps en collaboration avec les services municipaux afin de tester les nouvelles installations.

Mme Lenoir souligne qu'il manque encore un plan d'évacuation dans la classe de GS/CP

## **13 – Demandes de travaux d'entretien ou de réparation**

- Travaux pour la sécurité des usagers de l'école dans le cadre de la mise en place du PPMS attentat/intrusion à savoir alarme, interphone collectifs, modification des clotûres....  
(cf compte-rendu réunion du 27 mars avec Mme GAULTIER et Mr LE DREAU envoyé en mairie pour plus de précision)
- Néons à revoir dans la classe de MS/GS
- La municipalité donne son accord pour la pose d'un tableau à craie sous le préau de la cour élémentaire.

## **2 – La vie de l'école**

### **21 – Les projets pédagogiques du 2<sup>nd</sup> trimestre**

#### **Rencontres « temps scolaires » :**

- Rencontres jeux collectifs à Saint-Lô, le 20 décembre 2017 pour les classes de GS/CP et CE1/CE2.
- Sécurité piéton pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 le mardi 10 avril au matin à Saint-Lô.

#### **Spectacles**

- Cinéma (réseau génériques) – Film d'animation «La ronde des couleurs» le 22 janvier pour les classes de TPS/PS et MS/GS et «Ivan Tsarevitch et la princesse changeante» pour les classes de GS/CP, CE/CM (financement coopérative scolaire – 3 euros par élève)
- Lundi 18 décembre, les enfants de l'école ont pu faire la jolie rencontre du Père-Noël et de son lutin patatras à la salle des fêtes.

En effet, ils ont pu assister à un Spectacle « Du rififi chez le père-Noël » de la troupe des Saltimbrés offert pour Noël aux enfants par la commune

La commune a ensuite offert un goûter de Noël aux enfants le vendredi 22 décembre. Les enfants des classes élémentaires se sont retrouvés pour partager le goûter dans une cantine très bien décorée et les enfants de maternelle dans la salle de motricité aussi joliment décorée (*décor feutré et magique*). Merci à la mairie + aux membres de l'APE.

L'APE a financé les cadeaux pour les classes à hauteur de 100 euros par classe et est venue dans les classes accompagnée du père-noël pour la plus grande joie des enfants. Chacun a également reçu un petit paquet de friandises de la part du Père-Noël.

### **Projets pédagogiques :**

- Tous les enfants de la MS jusqu'au CM2 ont participé à la semaine des mathématiques à l'école du 13 au 19 mars.
- Les classes de CM1/CM2 participent au concours « Maths Isère » avec un entraînement à chaque période et une finale au mois de mai.
- Cycle natation au centre aquatique de Saint-Lô pour les classes de MS/GS, GS/CP, CE1/CE2 et CE2/CM1 du 23 novembre au 25 janvier.
- Cycle natation a débuté le 27 mars pour la classe de TPS/PS (11 séances sont prévues jusqu'au 26 juin)
- Projet avec l'école de cirque Barba Sousa d'Equeurdreville. Le cirque plantera son chapiteau et s'invitera à l'école du 9 au 20 avril.

Tous les enfants de l'école bénéficieront d'une heure d'initiation aux arts du cirque par jour. (cf projet pédagogique).

2 spectacles seront prévus pour finaliser les apprentissages le vendredi 20 avril. On le fait en 2 parties car le chapiteau ne peut accueillir que 300 personnes par spectacle (enfants compris). Les places seront donc limitées à la cellule familiale (parents, frères et sœurs). Un mot explicatif sera prochainement remis aux familles pour l'organisation de ce dernier.

Les interventions sur le temps scolaire comme le spectacle seront gratuites. Il y aura certainement vente de programmes, de friandises ou autre le jour du spectacle pour celles et ceux qui voudraient contribuer au financement de ce projet qui par ailleurs a été financé par l'APE et la coopérative scolaire. (coût du projet 6000 euros soit 47 euros par enfants pour les 15 jours).

Les enseignantes remercient les parents qui ont été nombreux à répondre présents pour aider au montage et/ou démontage du chapiteau.

La municipalité dit qu'elle réfléchit à prendre en charge les repas des 2 artistes les 6 jours où ils resteront sur le temps du midi afin de les remercier, à reconfirmer par la suite et à voir avec les artistes.

### **Manifestations**

- Carnaval le vendredi 22 février. Défilé dans la commune et goûter financé par l'APE que l'on remercie pour son dévouement. Les enfants de CE2/CM1 et CM1/CM2 sont allés à la maison de retraite chanter quelques chansons et montrer leurs beaux costumes.
- Fête de l'école : 23 juin 2018. L'APE a retenu le thème du cirque.

## **22 – Poursuite et déroulement de la scolarité**

Une feuille d'information a été remise aux familles des enfants du CP au CM2 (scolarité obligatoire)

L'allongement ou la réduction de la scolarité dans un cycle doit rester une exception et ne pourra désormais se faire que sous couvert de l'IEN .

Les enfants de CM2 visiteront le collège Jean Grémillon (*date à définir*).

Une soirée portes ouvertes a eu lieu le vendredi 16 février.

**Modalités d'évaluation de l'an dernier reconduites cette année:** rencontre avec les familles avant les vacances de février pour présenter le LSU et le carnet de suivi des apprentissages et faire un bilan individuel de la

scolarité de l'enfant avec ses parents.

Un rendez-vous de milieu d'année scolaire apprécié des familles puisque toutes sont venues et des enfants.

## **23 – Stages de réussites**

Un stage de réussite a été proposé aux familles pour lesquels leur enfant présentait des difficultés importantes en maths et/ou en français. Il sera organisé dans les locaux de l'école et mené par Mme LEVRARD, enseignante de l'école. Les enseignantes ont proposé ce stage à certains élèves (pas obligation).

Une initiative bien acceptée par les familles, toutes ont répondu favorablement ou ont justifié leur impossibilité d'y participer et ont souligné qu'ils appréciaient l'initiative.

## **24 – La coopérative scolaire**

Bilan des actions principales

Vente de chocolats au moment de Noël - bénéfices : 668,50 (*remerciements aux parents de l'école qui ont commandé pour 2295 euros de chocolats – 30% restant à la coopérative scolaire*)

Vente des photos scolaires - bénéfices : 1179 euros

2500 euros reçus de l'APE en début d'année scolaire pour financer le projet cirque

45 euros reçus de la commune suite à la vente d'objets de l'école.

Merci aux parents de leur participation, cela nous permet de financer des spectacles, des sorties et d'acheter du matériel pour les expériences scientifiques, les bricolages de Noël ou de fête des mères, fêtes des pères, calendrier de l'avent.

La coopérative financera cette année grâce à des différentes recettes, l'intégralité du projet cirque soit près de 6000 euros (47 euros par enfant)

## **3 – Organisation de la rentrée 2018**

### **31 – Prévision des effectifs et modalités d'inscription**

A ce jour nous avons 128 élèves scolarisés à l'école.

Prévisions pour la rentrée 2018

Niveau	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Prévisions	3 (6 ?)	15	13	13	16	14	13	15	18	119

117 enfants à ce jour sans les enfants de 2 ans contre 121 l'an dernier.

16 départs en CM2 et 15 arrivés en PS + départ annoncé récemment de 3 familles soit 5 enfants de moins pour l'école.

Aujourd'hui, nous sommes à 21 départs pour 18 arrivés.

Pas facile de prévoir les départs et les arrivées et les effectifs ne restent à ce jour que des prévisions.

Nous sommes de nouveau en fermeture conditionnelle à la rentrée 2018.

Comme l'an dernier, la rentrée se fera donc avec 5 classes et la possibilité de maintenir la 6ème classe dans les jours d'après si l'école compte bien au minimum 125 élèves à la rentrée 2018 (comptage des élèves le jour de la rentrée par les services de l'Inspection de l'Education Nationale).

Une information sera passée aux familles en fin d'année scolaire par l'intermédiaire des cahiers de liaison pour leur expliquer comment se passera la rentrée 2018. (*répartition dans les classes...*)

Accueil des 2 ans ? Liste d'attente ? Sur 5 classes pourra t'on les accueillir dans de bonnes conditions avec une classe de TPS/PS/MS avec 31 enfants inscrits à ce jour ?

Sinon cela oblige un triple niveau sur une autre classe et cela n'est pas plus satisfaisant pour les enfants et les apprentissages ou une classe de CP à CE1 avec 30 élèves...

### **32 – Organisation des rythmes scolaires - Les TAP**

- Depuis les vacances de février, les Francas n'interviennent plus à l'école sur le temps des TAP (ils ont dénoncé la convention signée).  
Le temps de TAP de 15h45 à 16h30 est donc géré par le personnel communal soit 3 personnes ce qui n'est pas sans poser de problèmes. Les lundis et jeudis interventions également de Yohann pour la musique qui prend en charge un groupe de 15 enfants puis plus tard de Ken pour des activités sportives.  
Mme LENOIR souligne en effet des effectifs chargés à prendre en charge les lundis et vendredis car il n'y a pas d'autres animateurs que les 3 ATSEM qui se répartissent donc les enfants de l'école.  
Un groupe reste avec Mme GUERARD Emilie, titulaire du BAFA à l'intérieur faire des activités de bricolage (une dizaine d'enfants), tandis que les autres sont pris en charge par Mme GILLETTE et Mme BRETOT pour un temps de garderie si possible dehors.
- Le retour à la semaine de 4 jours a été acté en CDEN.  
Ainsi à le rentrée 2018, les élèves auront classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (ramassage scolaire à 16h30).

### Questions diverses

- **APE** : suite à la démission de Mr PAYSANT, Président de l'APE et de Mme LENEVEU, trésorière, un nouveau bureau a pris le relais par intérim.  
Présentation du nouveau bureau avec Mme LEMETAYER comme Présidente et Mlle REGNAULT comme Trésorière.  
Le nouveau bureau précise qu'il organisera une réunion après les vacances de printemps.
- Une représentante de parents d'élèves demande à la municipalité s'il serait possible de refaire les peintures sur la cour de l'école afin « d'égayer » l'école. Selon elle, plusieurs parents d'élèves seraient prêts à donner un coup de main pour cela si la municipalité leur fournit la peinture.  
Elle demande également s'il serait possible de prévoir un abri devant l'école pour les personnes qui viennent à pied et qui attendent à l'entrée et à la sortie des classes.

La séance est levée à 20h00